



AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **MERCREDI 22 JUIN 2022 À 19H** au lieu ordinaire des sessions au 9, Avenue du Phare à la Martre.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Résolution – Entente entre la Corporation de développement de La Martre et La Municipalité de La Martre
5. Période de questions
6. Levée de la séance.

Donné à La Martre, le 20 juin 2022.

Mélanie Lévesque

Mélanie Lévesque
Directrice générale et secrétaire-trésorière
